SEPTEMBRE > DÉCEMBRE 2025

Territoire Santé

LE MAGAZINE DE LA CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE

NOUVELLES GÉNÉRATIONS
Notre CPTS est une terre d'avenir !

Maladies neurodégénératives
Ne pas s'oublier

C'est mon métier
Biologiste médical

CPTS Montpellier Est Bérange

MIEUX VIEILLIR

Rejoignez la plus grande campagne de dépistage d'Occitanie !

L'application ICOPE est téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé sur Smartphone ou tablette et est aussi disponible en auto-évaluation pour les seniors. Tutoriels sur inspire.chu-toulouse.fr. Professionnels de santé : la CPTS Montpellier Est Bérange s'engage aux côté du Gérontopôle de Toulouse et vous apportera aussi toutes les réponses nécessaires.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans App Store

JE ME LANCE !

Toulouse GÉRONTOPÔLE

CPTS Montpellier Est Bérange

« Toi + moi et tous ceux qui le veulent »

Avec ce nouveau numéro de Territoire Santé, nous souhaitons vous adresser un message fort et engageant : devenez acteurs du changement et participez activement à l'accueil des nouvelles générations de professionnels de santé sur notre territoire. On ne le répétera jamais assez : la bonne santé de notre communauté repose non seulement sur la qualité des soins que nous dispensons, mais aussi sur notre capacité à former et à intégrer de nouveaux visages soignants. Les stagiaires, qu'ils soient étudiants en médecine, en soins infirmiers, en kinésithérapie, en orthophonie ou encore en maïeutique, représentent un véritable atout pour notre système de santé. En les accueillant dans nos cabinets et nos officines, nous leur offrons non seulement une expérience pratique précieuse, mais nous contribuons aussi à enrichir notre propre pratique quotidienne.

> “Chaque heure que vous consacrez à former un stagiaire est une heure investie pour l'avenir de notre communauté

Une autre chose à souligner, c'est qu'ainsi, nous renforçons l'attractivité de notre territoire de santé. Et nous agissons autant pour aujourd'hui que pour demain. Le monde de la santé évolue rapidement, les défis auxquels nous sommes confrontés nécessitent des compétences variées et complémentaires. En formant ces étudiants, nous participons à l'émergence d'une nouvelle génération de soignants, capable de répondre aux besoins croissants de notre population. Nous savons que le temps et les ressources sont précieux. Cependant, chaque heure que vous consacrez à former un stagiaire est une heure investie pour l'avenir de notre communauté. Imaginez l'impact dans ce fameux mur démographique qui cristallise tant de tensions !

Ensemble, faisons en sorte que notre territoire soit un lieu privilégié de formation, d'échange et d'accompagnement. Engageons-nous à accueillir les futurs soignants avec bienveillance et à leur transmettre non seulement des compétences techniques, mais également nos valeurs et notre passion. Nous vous invitons donc à vous signaler en tant que terrain de stage et à devenir des acteurs clés de cette dynamique. Merci à tous.

Jean-Pierre Barral, Président
Mathieu Lamarque, Vice-président
Arnaud Barbier, Secrétaire général
Jean-François Bouscarain, Trésorier

CPTS
Montpellier Est Bérange

cptsberange.org

Territoire Santé. Magazine gratuit édité par la CPTS Montpellier Est Bérange. Directeur de publication : Jean-Pierre Barral. Photo de Une : freepik.com. Impression : JF Impression. Publication : septembre 2025. N° ISSN 3003-1354.

GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Mon Bilan Prévention

J'ai rendez-vous avec ma santé !

Pour faire Mon Bilan Prévention à certains âges clés de la vie, c'est simple ! Je prends rendez-vous avec un médecin, un pharmacien, une sage-femme ou une infirmière pour faire le point sur mes habitudes de vie, bénéficier de conseils personnalisés et vivre en bonne santé plus longtemps.

Alors, vous aussi poussez la porte d'un professionnel de santé !

Renseignez-vous sur monbilanprevention.sante.gouv.fr

l'Assurance Maladie

msa santé famille retraite services

Santé publique France

SOMMAIRE

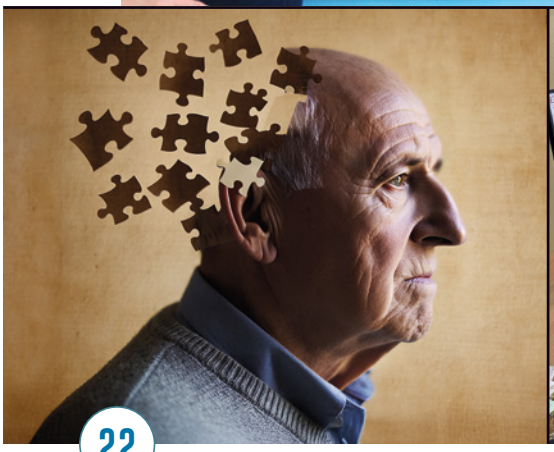

06 ACTUS

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA CPTS EN BREF

Informations clés, nouveaux dispositifs, partenariats naissants, journée de dépistage ou de formation…
On vous dit tout !

12 DOSSIER

CPTS : TERRE DE TALENTS

Focus. Bénéfices et enjeux de l'accueil des étudiants.

Témoignages. Infirmier, pharmacien, médecin : ils jouent le jeu du tutorat.

Attractivité. Nos actions, dans le cadre de la Mission 6.

22 ACTION-PRÉVENTION

LES SACRILÈGES DE L'ÂGE

Alzheimer, Parkinson… Pour faire face aux maladies neurodégénératives, nos équipes s'attellent à l'écriture d'un nouveau parcours de soins gériatrique en 2026.

26 ACTION-RÉACTION

BIOLOGISTE MÉDICAL

Rencontre avec Pierre Moynier, biologiste médical à Mauguio.

30 PRATIQUE

AGENDA, CONTACTS UTILES

CPTS Montpellier Est Bérange

Points clés de la dernière AG

Comme vous le savez pour y avoir été invités, l'Assemblée générale 2024 de la CPTS Montpellier Est Bérange s'est tenue le 10 juin dernier à Baillargues, au coeur de notre communauté de soin. Nous profitons de l'occasion de cet article pour remercier les équipes de la Mairie pour la qualité de l'accueil. Objet de cette Assemblée générale : la validation des bilans de l'année 2024, désormais échue.

Après une rapide introduction par le Dr. Jean-Pierre Barral et le Dr. Mathieu Lamarque, respectivement Président et Vice-président de notre CPTS, Arnaud Barbier, Secrétaire général, aura pour exposer le rapport moral : « *L'année 2024 a confirmé, une fois encore, la solidité et la pertinence de notre projet de santé territorial. Un peu plus de trois ans après la structuration de notre CPTS, nous pouvons mesurer l'impact tangible de notre engagement collectif : amélioration de l'accès aux soins, développement de l'exercice coordonné, renforcement du lien Ville-Hôpital, montée en puissance des initiatives innovantes* », a-t-il déclaré en préambule.

« Nous avons maintenu le cap »

« *Dans un contexte territorial marqué par une démographie en croissance, une offre médicale fragile et des inégalités persistantes d'accès aux soins, nous avons maintenu le cap. Ensemble, nous avons fait preuve de résilience et d'adaptabilité, face aux défis structurels et humains qui continuent de traverser notre système de santé, tandis que le mur démographique de 2030 se rapproche toujours un peu plus* ».

Points clés

Le travail mené cette année a permis de consolider nos actions socles tout en lançant de nouveaux projets structurants : MSP de Mauguio, MSP de Baillargues, partenariats renforcés avec les établissements de soins, recours aux outils numériques innovants et accompagnement de nouveaux métiers comme les assistants médicaux. Ces avancées sont aussi le fruit d'une gouvernance stable et proactive, intégrant les professionnels de santé, les institutions, les élus et les représentants d'usagers. Cette dynamique est un levier puissant pour renforcer notre attractivité auprès des jeunes professionnels et mieux répondre aux besoins de notre population.

Un accès aux soins renforcé

Le recul significatif du taux de patients sans médecin traitant (juin 2021 : 11,3 % / Novembre 2024 : 7,7 %) illustre concrètement les résultats de nos efforts. Il nous encourage à poursuivre notre mobilisation avec la même énergie, la même conviction, et le même esprit d'innovation. De façon très pragmatique, le Bureau a également pu exposer très fièrement l'atteinte de tous les indicateurs de l'ACI, avec un score de 99,2 % circonstancié, toutes actions confondues. « *Mais ne nous reposons pas sur nos lauriers ! En 2025, nous devons poursuivre la structuration des parcours, accompagner les professionnels dans leurs pratiques, continuer à intégrer les outils numériques, et renforcer l'ancrage de la CPTS dans les politiques de santé publique et de prévention* », conclut le Dr. Jean-Pierre Barral. ■

Découvrez les Parcours coordonnés renforcés

Un décret, publié le 30 avril dernier au Journal officiel, fixe les catégories de structures autorisées à coordonner les parcours dits « renforcés ».

Ces PCR concernent notamment les expérimentations du dispositif « article 51 » qui sont entrées dans le droit commun. Les CPTS en font partie. Pour mémoire, ce PCR, héritage du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 (article 46), installe une prise en charge collective du patient autour d'un épisode de soins. Ils mettent en lien, au sein d'une même équipe de soins, plusieurs professionnels de santé, entre eux et avec le patient mais aussi, le cas échéant, avec d'autres professionnels apportant leurs soins au patient. ■

Consulter le décret en scannant le QR code

© Eugène Barmin/freepik

Faut pas trop nous gratter !

© stock.adobe.com

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Occitanie jusqu'au 30 novembre, période durant laquelle il est le plus actif, en raison de sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Les professionnels de santé ont un rôle clé à jouer : en diagnostiquant et signalant les cas de dengue, chikungunya, Zika ou virus West Nile, ils permettent l'intervention précoce des opérateurs de démoustication et réduisent ainsi le risque de transmission autochtone. Il est ainsi recommandé de rechercher simultanément les trois infections en raison de symptomatologies souvent peu différentiables et d'une répartition géographique superposable (région intertropicale). La prescription doit être accompagnée de la fiche de renseignements cliniques. ■

La déclaration des cas à l'ARS se fait selon un procédé bien précis, présenté sur le site de l'ARS Occitanie.

Courriel : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

En Occitanie, cette petite révolution en santé va changer la vie de nombreux patients

© africa-studio.com/stock.adobe.com

L'Aude, le Gers, le Tarn. Dans ces trois départements d'Occitanie, et dans le cadre d'une expérimentation nationale qui démarre en juin 2025 – *pour une durée de 5 ans* – il ne sera plus nécessaire de présenter une prescription médicale pour bénéficier d'une prise en charge par un masseur-kinésithérapeute.

Un arrêté, en date du 8 juin 2025 (et faisant suite à un décret paru au Journal Officiel le 28 juin 2024), acte officiellement le début de cette expérimentation, attendue par la profession. Les kinésithérapeutes volontaires doivent toutefois faire partie d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ou, c'est la nouveauté de cet arrêté, d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), comme le précise la loi. En France, 20 départements sont concernés par cette expérimentation. Vers une généralisation future ? Rendez-vous dans cinq ans pour le savoir.

Notez que dans le cadre de protocoles, l'accès direct à la profession est aussi possible sur d'autres territoires depuis 5 ans ! Mais cela ne concerne que les entorses de la cheville et les lombalgies aiguës… L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes vous apportera toute la lumière sur ce sujet. ■

© freepik.com

C'est officiel : les infirmiers peuvent signer les certificats de décès !

Depuis le 26 avril dernier, après plus d'un an d'expérimentation à l'échelle nationale, tout infirmier diplômé d'État, salarié ou libéral, est désormais officiellement habilité à rédiger les certificats de décès, sous réserve d'inscription au tableau de l'ordre, d'être diplômé depuis au moins 3 ans et d'avoir suivi une formation spécifique auprès d'un organisme certifié Qualiopi. Cette compétence doit être validée par le conseil de l'Ordre auprès duquel l'infirmier est inscrit.

Consulter les textes réglementaires publiés au Journal officiel

Rejoignez la communauté télésanté

La communauté télésanté d'Occitanie, qui rassemble plus de 500 professionnels de santé de notre région, est un outil précieux de la politique de santé régionale où chacun peut apporter sa contribution.

Cet espace permet à chacun d'échanger, lors de rendez-vous réguliers, sur les projets de télésanté mis en place au sein de nos structures respectives. L'objectif est très clair : partager les expériences pour gagner collectivement en compétence. Chaque rencontre de la communauté télésanté est ainsi rythmée par des témoignages de professionnels sur un thème bien défini concernant la télésanté et une question : comment faire mieux. Vous souhaitez prendre part à l'action ? Rendez-vous sur le site web du GRADeS e-santé Occitanie. ■

© freepik.com

Nouvelle procédure concernant les arrêts de travail

© stock.adobe.com

L'utilisation d'un formulaire sécurisé est désormais obligatoire pour transmettre vos arrêts de travail.

Près de 80 % des arrêts de travail sont transmis de façon dématérialisée à l'Assurance Maladie par les prescripteurs à partir de leur ordinateur. Cependant, dans certaines situations où le recours à un arrêt de travail électronique n'est pas possible, un formulaire papier en 3 volets doit être utilisé. Il existe désormais une version sécurisée de ce formulaire Cerfa. Son usage, qui permet de diminuer significativement les risques de falsification, est devenu obligatoire depuis le 1er juillet pour tout envoi d'un avis d'arrêt de travail sous format papier. Tous les autres formats sont systématiquement rejetés. ■

Un dépistage tout terrain

Il n'y a pas d'âge pour parler prévention ! Pour preuve, nous intervenions le 20 juin dernier après-midi, au sein de l'EHPAD « Mas Marguerite » situé à Vendargues.

Une opération « coup de poing » menée en lien avec la direction de l'établissement et portant sur le dépistage, le repérage et la prévention de l'insuffisance cardiaque, de l'hypertension, du diabète, mais aussi des trois cancers faisant l'object d'un dépistage organisé en France (cancers du sein, de l'utérus et colorectal). L'occasion aussi d'évoquer nos actions en lien avec le repérage de la fragilité (ICOPE), mais aussi de parler des risques liés à l'été comme la canicule ou encore les piqures de moustique. Le concept : vous venez visiter vos proches ? Profitez de cette venue pour vous informer et prendre AUSSI soin de vous en vous assurant gratuitement de votre état de santé. Prévenir plutôt que guérir (ou pour soigner à temps), en voilà une des clés pour bien vieillir ! ■

ICOPE : la généralisation nationale est lancée

La généralisation à l'échelle nationale de la première phase du programme ICOPE a été confirmée cet été par la ministre de la Santé, Catherine Vautrin. Cette annonce couronne trois années d'engagement et de mobilisation collective, qui auront permis à ce programme innovant de franchir ce cap décisif, ouvrant ainsi une nouvelle ère dans l'accompagnement des seniors français. L'ambition affichée par le gouvernement est à la hauteur des enjeux : intégrer 2 millions de seniors dans le programme ICOPE d'ici 2027. Dès cet automne, une campagne de communication d'envergure sera ainsi déployée sur deux fronts complémentaires. D'un côté, les professionnels de santé bénéficieront d'outils et d'informations pour s'approprier pleinement le programme. De l'autre, les seniors eux-mêmes seront sensibilisés aux bénéfices de cette démarche préventive. Les CPTS ont bien sûr leur part de travail dans cet objectif. À noter : l'application ICOPE Monitor, outil principal pour réaliser l'étape 1 d'ICOPE, a profondément évolué sur le plan fonctionnel et ergonomique en 2025. N'oubliez pas de faire la mise à jour sur votre smartphone et d'en informer les patients qui l'utilisent. ■

Les défis du grand âge

© freepik.com

Chaque année, l'URPS infirmiers libéraux Occitanie organise son Forum régional. Cette année, deux dates sont prévues : le 18 novembre près de Toulouse et, proche de nous, le jeudi 20 novembre au Palais des Congrès de La Grande-Motte. Les infirmiers du territoire sont bienvenus, sous réserve d'inscription. Thématique 2025 : les défis du grand âge. ■

En savoir +

Comment allez-vous ?

L'Inter-URPS d'Occitanie a publié, il y a quelques semaines, un important rapport ayant pour objet la souffrance des soignants sur notre territoire. Grâce à la contribution de toutes les URPS de notre région, qui auront interrogé leurs ressortissants par voie de sondage, ce document inédit à l'échelle de l'Occitanie s'impose non seulement comme un baromètre, mais aussi comme un outil de travail, puisqu'il apporte de précieux éléments de réponse, mais pose aussi les jalons d'une culture du droit au bien-être. ■

N° vert soutien SPS :
0805 23 23 36
Consulter le rapport >

SOCIAL MEDIA

Partageons !

Continuez de nous suivre sur nos pages Facebook et LinkedIn officielles, que vous retrouverez en tapant "CPTS" et "Bérange" dans votre moteur de recherche préféré. Agenda, retours en image, annonces officielles ou informelles alimenteront nos fils d'actualités. Suivez-nous et contribuons ensemble à faire briller notre territoire et ses initiatives. N'oublions pas non plus qu'un citoyen informé en vaut deux alors partagez, likez et commentez sans modération.

© Zigic/stock.adobe.com

CPTS : catalyseurs de talents

C'est un fait. Face à la crise de l'offre de soins et au vieillissement des professionnels de santé, nous CPTS, prenons une place croissante dans l'accueil et l'accompagnement des nouvelles générations de soignants. Du tutorat universitaire au mentorat entre pairs, en passant par l'aide à l'installation, l'efficacité de notre organisation territoriale est en train de devenir un véritable levier de régulation et de stabilisation des parcours professionnels dans les territoires.

Terre d'accueil, terrain de stage, pépinière de talents… Chacun emploiera le terme qui lui convient le mieux, l'important pour nous demeurant la finalité : se montrer suffisamment attractif pour inciter les professionnels de santé à s'installer chez nous ; mais également se montrer sous notre jour le plus séduisant pour que les nouvelles générations – *c'est-à-dire les étudiants, apprentis et internes d'aujourd'hui* – souhaitent se former sur notre territoire. Charge à nous, ensuite, de les fidéliser.

> « Nous devenons de véritables écosystèmes de transmission des savoirs, où professionnels libéraux et étudiants tissent des liens durables au service de l'attractivité des territoires

Une réponse territoriale à un enjeu national

L'enjeu. La France fait face à un déséquilibre croissant entre les besoins de santé de la population et la disponibilité des professionnels de santé. Le phénomène touche l'Occitanie, comme il touche toutes les autres régions de France. Selon la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), un quart des généralistes ont plus de 60 ans, et près de 10 % des communes n'ont ainsi plus aucun médecin traitant. Dans ce contexte, les CPTS, impulsées par la stratégie « Ma Santé 2022 », visent à organiser les soins de ville à l'échelle d'un territoire de proximité sur la base d'un projet de santé partagé. Médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, sages-femmes… Tous les professionnels de santé libéraux y font entendre leur voix, parfois en lien avec les établissements hospitaliers ou médico-sociaux. Et si leur premier objectif est d'améliorer l'accès aux soins, la prévention et la coordination, « *leur champ d'action s'est élargi depuis 2021 à la formation et l'attractivité territoriale* », soulignent Isabelle Mendez et Yann Reynaud, coordinateurs de la CPTS Montpellier Est-Berange, faisant tous les deux référence à la Mission 6. Progrès, évolution légitime, reconnaissance de nos compétences…

Isabelle Mendez et Yann Reynaud, coordinateurs de la CPTS Montpellier Est Bérange.

Un virage stratégique

À nouveau, ici, peu importe le terme choisi pour en parler, l'important étant que les CPTS soient au rendez-vous et en capacité d'appréhender ce virage stratégique opéré par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) qui consacre désormais une part de ses financements à soutenir ces missions dites « socles » ou « optionnelles », selon la structure. Nous concernant, la Mission 6 est reconnue comme « socle » de notre action. « *Face au défi démographique qu'il nous faut relever,*

Le 16 janvier dernier, la CPTS Montpellier Est Bérange tendait le micro au Dr. jean-Jacques Ormières co-fondateur et président d'honneur de l'association d'entraide MOTS, pour évoquer un principe lui aussi indispensable pour affirmer notre qualité d'accueil : la « pair aidance ».

qu'on fasse ici référence aux populations comme au vivier de soignants, les CPTS s'imposent comme des acteurs incontournables de la formation et de l'accompagnement des nouvelles générations. Par nos actions, nous devenons de véritables écosystèmes de transmission des savoirs, où professionnels libéraux et étudiants tissent des liens durables au service de l'attractivité des territoires », indique le Dr. Jean-Pierre Barral, médecin généraliste installé à Baillargues, président co-fondateur de notre CPTS. « *Nous avons rapidement compris que notre survie dépendait de notre capacité à attirer et former de nouveaux professionnels. Former un étudiant aujourd'hui, c'est potentiellement fidéliser un praticien demain* », estime Arnaud Barbier, masseur-kinésithérapeute et membre du Bureau de notre CPTS en sa qualité de Secrétaire général et responsable de la Mission 6. ▸

20%

de généralistes en moins d'ici 2030

Selon les dernières projections de la DREES, la France pourrait perdre jusqu'à 20 % de ses médecins généralistes d'ici 2030, avec des disparités territoriales criantes. Dans ce contexte, les CPTS deviennent des laboratoires d'innovation pédagogique, expérimentant de nouvelles formes d'apprentissage plus proches des besoins locaux.

DR. JEAN-JACQUES ORMIÈRES
CO-FONDATEUR ET PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE "MOTS"

« S'appuyer sur le collectif »

« L'exercice pluriprofessionnel coordonné améliore les conditions de vie privée et professionnelle de ses membres, permettant bien souvent, au passage, d'éviter le burnout. Le travail d'équipe, notamment pluriprofessionnel, doit être plébiscité pour sa capacité à rompre l'isolement et à apporter, par exemple, un soutien aux jeunes professionnels lors du début de leur carrière. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Une récente étude menée sur un échantillon de 234 professionnels de santé exerçant en MSP démontre que 93 % d'entre eux s'y sentent bien. 71 % déclarent même une amélioration de leur qualité de vie, quand 70 % déclarent une amélioration de leur moral. Ils sont par ailleurs à 61 % à déclarer une amélioration globale de leur santé. Ca compte aussi quand on parle d'attractivité d'un territoire. Les générations d'aujourd'hui placent leur bien-être en tête de leurs principaux sujets de préoccupation »

L'interview complète :

> Des liens étroits se nouent avec les universités et centres de formation pour accueillir les étudiants et apprentis sur notre territoire.

Terrain de stage. En lien avec les universités, les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), les CFA et les instituts de formation paramédicaux, nous ne ménageons pas nos efforts pour structurer l'accueil des étudiants sur leur territoire et répondre positivement aux demandes de stages obligatoires (externat, stages infirmiers, mise en situation professionnelle en kinésithérapie, etc.) dans des cabinets libéraux ou des structures de soins primaires présents sur la CPTS du Bérange. Nous avons ainsi signé dès 2022, deux conventions toujours actives, l'une avec l'IFMK Montpellier (l'Institut de formation des masseurs-kinésithérapeutes), l'autre avec l'AEHP (Association éducative pour l'hospitalisation Privée) et multiplié les échanges avec les acteurs de la formation initiale et continue, y compris pour les soignants déjà en exercice et confronté à l'obligation de maintenir leurs savoir et compétences à jour.

Faire preuve de pédagogie

Yann Reynaud rappelle par ailleurs un point important : n'est pas terrain / maître de stage qui veut ! La pédagogie est un art auquel il est nécessaire de se former. Nous vous en parlions d'ailleurs dans Territoire Santé 008 : tous les trois ans, au minimum, une nouvelle formation est nécessaire pour maintenir son agrément en tant que Maître de Stage Universitaire (MSU). Plusieurs formations à la maîtrise de stage sont ainsi proposées chaque année, en lien avec l'Université de Montpellier. Pour mémoire, le Maître de Stage des Universités est un professionnel de santé expérimenté, accrédité pour encadrer et former des internes au sein de son cabinet ou de sa structure de soins. Il doit pour cela disposer d'une expérience médicale de trois à cinq ans et répondre à des critères d'agrément. « *Notre CPTS soutient cette*

En offrant un soutien logistique et administratif, en fournissant des informations sur les démarches nécessaires à l'installation, en veillant à l'intégration des nouveaux professionnels de santé sur le territoire par l'organisation d'événements et de rencontres propices à un climat de solidarité, notre CPTS joue un rôle fondamental dans l'aide à l'installation des nouveaux professionnels de santé sur un territoire.

dynamique car le rôle du MSU va au-delà de l'accompagnement clinique. Il inculque aux internes des compétences spécifiques à la pratique générale, notamment la gestion des maladies chroniques, la prévention et la coordination des soins. Le MSU aide par ailleurs les internes à intégrer les pratiques organisationnelles de structures comme les CPTS et les MSP », poursuit Isabelle Mendez. Prochaine formation à Montpellier : les 8 et 9 octobre 2025. **dmg-montpellier-nimes.edu.umontpellier.fr**

Devenir MSU : quel parcours ?

1. Candidater auprès du responsable d'Unité pédagogique de l'Université de Montpellier et remplir le dossier administratif.
2. Un avis du Conseil Départemental de l'Ordre est demandé.
3. Suivre la formation des MSU d'une journée prise en charge par le fond FAF-PM.
4. Signer la CHARTE MSU.

> « Un excellent praticien n'est pas automatiquement un bon pédagogue.

Souplesse. En complément des dispositifs formels de tutorat, notre CPTS a aussi choisi d'expérimenter des approches plus souples, s'apparentant à une sorte de mentorat professionnel. Il s'agit de créer du lien durable entre des professionnels installés depuis plusieurs années et de jeunes diplômés ou professionnels en phase d'installation. « *Ce soutien est d'autant plus important que l'exercice libéral peut apparaître intimidant : complexité des démarches administratives, gestion des outils numériques, isolement professionnel… Le mentor n'est pas un superviseur, c'est un pair bienveillant. Ce lien fait la différence dans les six premiers mois, où beaucoup de jeunes hésitent encore à rester* », explique ▸

Isabelle Mendez. Ainsi, une part de son quotidien professionnel consiste à mettre en relation les individus aux intérêts convergents, comme cela peut être le cas avec un jeune praticien et un cabinet médical ou une officine avec pignon sur rue.

La dimension humaine du métier

Le tutorat libéral : une révolution silencieuse ? On peut le dire. Le modèle traditionnel de formation médicale, longtemps centré sur l'hôpital, s'enrichit désormais d'une dimension territoriale forte. Les professionnels de santé libéraux, médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes ou encore les sages-femmes, deviennent des maîtres de stage à part entière, sous l'œil bienveillant des CPTS, qui se mettent maintenant à enrichir leur plan d'action d'une offre pédagogique. Il est aussi intéressant de rappeler que le mentorat ne se limite pas aux aspects médicaux. Il aborde les dimensions humaines du métier : gestion du stress, relation patient, équilibre vie professionnelle-vie privée, installation en libéral.

© freepik.com

DAVID LIZON
INFIRMIER LIBÉRAL
À BAILLARGUES

« Partager des valeurs »

J'ai toujours accordé beaucoup d'importance à la formation des étudiants infirmiers lors de ma carrière, au cours de laquelle d'ailleurs j'ai eu l'occasion de devenir formateur en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) avant de me lancer en libéral. Pour moi, former des étudiants c'est un peu comme du compagnonnage. La formation s'organisant en alternance entre théorie et pratique dans les terrains de stage, notre rôle est double : accompagner les jeunes dans leur voie de professionnalisation, leur enseigner des savoirs mais aussi leur partager les valeurs de notre profession.

L'accueil d'étudiants me permet aussi de me remettre en question sur ma pratique et de réactualiser mes connaissances. Les échanges sont riches. Au niveau de notre territoire, l'accueil des étudiants permet en outre, de rendre compte des spécificités du soin à domicile et des enjeux des politiques de santé sur la prise en soin ici. Cela sert aussi à montrer l'importance de travailler en équipe avec d'autres professionnels de santé dans le cadre de l'exercice coordonné.

> Le tutorat libéral : une révolution silencieuse ? On peut le dire. Le modèle traditionnel de formation médicale s'enrichit désormais d'une dimension territoriale forte.

Doper notre attractivité

« *Soyons clairs, si nous croyons en l'accueil des jeunes générations, nous avons bien conscience de l'engagement que peut requérir un rôle de maître de stage. Un engagement qui reste à structurer et valoriser* », commente le Dr. Barral. En effet, si les initiatives se multiplient, elles reposent encore beaucoup sur l'engagement bénévole ou semi-bénévole des professionnels de santé. Accueillir un étudiant, former un jeune collègue, coordonner des réunions : autant de tâches chronophages, rarement prises en compte dans le temps de travail ou valorisées financièrement. Il est toutefois à noter que la convention nationale des CPTS 2022-2027 prévoit une enveloppe spécifique pour financer ces actions, à travers les missions optionnelles dites « d'attractivité du territoire ». Certaines CPTS commencent à utiliser ces crédits pour salarier un coordinateur chargé du lien avec les instituts de formation ou indemniser les tuteurs, financer des journées d'accueil… Nous envisageons certaines de ces options. Également sur le feu, bien qu'en dehors de nos prérogatives, la mission ministérielle sur l'attractivité des métiers du soin, pilotée en 2024 par le Pr. Olivier Claris. Elle recommande d'intégrer l'investissement dans la formation dans l'évaluation des carrières des professionnels libéraux, notamment via des dispositifs de Développement professionnel continu (DPC). Affaire à suivre.

Une approche authentique

Bienvenue chez vous. L'un des apports les plus prometteurs de notre CPTS réside dans sa capacité à jouer un rôle de facilitateur d'ins- ▸

JULIEN BENOIT
PHARMACIEN À SAINT-DRÉZÉRY

« Au contact avec le réel »

Être maitre de stage est une volonté de la part du pharmacien titulaire de l'officine. La pharmacie d'officine permet d'accueillir autant des stages d'observation et de découverte du métier (pour des élèves de 3e ou de seconde) que des stagiaires en alternance pour la préparation du DEUST « Préparateur en pharmacie ». L'autorisation est délivrée par le Conseil de l'Ordre en lien avec la faculté, valable cinq ans renouvelables. Dans le deuxième cas de figure, les stagiaires sont en contrat de formation sur deux ans en alternance entre l'école et l'entreprise. C'est un projet intéressant car on transmet notre métier à des étudiants qui travaillent dans nos structures sur un temps assez long, ce qui leur permet de tout appréhender en profondeur, d'être opérationnels à la fin de leur apprentissage. Différents stages ponctuent les études de pharmacie. Le premier est appelé « stage d'initiation ». C'est le premier contact avec la profession. Il est souvent réalisé entre la première et la deuxième année, ou entre la deuxième et la troisième année. Les étudiants doivent se familiariser avec les médicaments, l'éducation thérapeutique et le suivi pharmaceutique des patients. Il y a ensuite un stage en milieu de quatrième année, d'une durée de trois semaines en alternance avec la faculté. Cela permet d'approfondir différents thèmes vus en cours, mais aussi leur mise en pratique. Le stage de fin d'études, en sixième année, est de six mois. Il permet de devenir pleinement opérationnel dans la délivrance d'ordonnances et de toutes les missions du pharmacien d'officine.

JULIEN TRABUCCO
MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE
À BAILLARGUES

« C'est gagnant-gagnant »

« Je suis terrain de stage depuis plus de dix ans. J'accueille principalement des étudiants de l'IFMK de Montpellier mais pas seulement ! J'ai également des conventions avec d'autres établissements. Les stagiaires restent au sein du cabinet entre 4 et 12 semaines. J'ai également accueilli un étudiant avec un contrat d'apprentissage (CFA-Hospitalisation privée) ces deux dernières années. Diplômé cet été, il va remplacer un de mes associés au sein du cabinet, absent pour plusieurs mois. Le fait de pouvoir transmettre et d'échanger avec des étudiants est extrêmement enrichissant pour eux ainsi que pour moi. C'est « gagnant, gagnant ». À titre personnel, cela me pousse à remettre en question mes pratiques, à actualiser mes connaissances, à m'interroger sur mes choix thérapeutiques pour mieux les expliquer, les justifier. C'est également gratifiant de se dire que l'on participe à l'évolution, au parcours d'apprentissage d'un jeune qui deviendra par la suite un confrère. Pour le cabinet, l'apport de jeunesse avec un regard neuf et des pratiques ou des visions différentes est très bénéfique pour les patients. L'accueil des stagiaires de différents IFMK et même de l'étranger permet par ailleurs à ces derniers de constater la qualité de vie, la proximité avec les patients ainsi que la cohésion entre les différents professionnels de santé du territoire »

tallation. Citons ainsi parmi les nombreuses actions mises en place sur le Bérange : immersion sur le territoire, appui à la recherche de cabinet ou de locaux partagés, accompagnement administratif, mise en relation avec les collectivités locales, soutien à l'intégration familiale. « *Nous ne jouons pas les agences immobilières, mais il nous arrive ponctuellement de mettre en lien, sur le sujet des locaux professionnels, l'offre et la demande, voire d'informer sur l'existence de logements temporaires destinés aux jeunes pros en période d'essai* », précise le Dr. Barral. Ces actions complètent les dispositifs d'aides existants, tels que les contrats d'engagement de service public (CESP) ou les aides régionales. « *Mais notre CPTS apporte une dimension humaine, personnalisée, territorialisée, souvent absente dans ces dispositifs nationaux* », souligne Isabelle Mendez.

Ne clôturons pas ce dossier sans évoquer l'un des atouts majeurs de notre CPTS : sa capacité à proposer une formation interprofessionnelle authentique. Contrairement aux stages hospitaliers traditionnels, qui offrent un cadre exceptionnel mais où les étudiants évoluent malgré tout souvent en silos, nous sommes en effet en capacité d'offrir une vision globale et collaborative des soins. Cette interprofessionnalité se concrétise par des stages croisés, des consultations partagées et des projets de santé publique menés en équipe. Les étudiants apprennent ainsi naturellement à travailler ensemble, préparant une collaboration future plus fluide. En ce sens, l'ouverture l'an prochain de la MSP de Mauguio, déjà évoquée dans nos colonnes, est une double bonne nouvelle. ■

Liens durables

Les relations privilégiées entre professionnels créent souvent des liens durables. Une étude menée par l'Université de Montpellier montre que 70 % des étudiants ayant bénéficié d'un mentorat en CPTS s'installent dans un rayon de 50 kilomètres de leur lieu de stage, contre 35 % pour les stages traditionnels.

© stock.adobe.com

ACTIONS

PRÉVENTION P.22

Les sacrilèges de l'âge

Alzheimer, Parkinson... et annonce d'un parcours de soin gériatrique en 2026.

RÉACTION P.26

Biologiste médical

Rencontre avec Pierre Moynier, biologiste médical à Mauguio

PARKINSON, ALZHEIMER…

Les sacrilèges de l'âge

Alors que nos équipes s'attellent, en cette fin d'année, à l'écriture d'un nouveau parcours de soins, dédié à la gériatrie, intéressons-nous aujourd'hui à aux maladies neurodégénératives, synonymes de fragilité, mais aussi parfois d'impuissance pour nous soignants, confrontés à leur complexité autant qu'à la souffrance des familles. Leurs noms : maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer ou encore maladie « à corps de Lewy », du nom de ce trouble qui emprunte des symptômes à la fois à l'une et à l'autre, rendant le diagnostic encore plus difficile et l'émergence d'un parcours dédié, encore plus urgente.

PLUSIEURS CHOSES À SAVOIR

- Notre CPTS ambitionne de donner naissance à un nouveau parcours de soins en 2026. Il sera consacré à la gériatrie et à ses besoins légitimes, sur le plan de la santé.
- Le dispositif ICOPE, opérationnel sur notre territoire depuis déjà trois ans, trouve toute sa place au sein de ce parcours, mais aussi dans le quotidien des proches aidants.
- La Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer est célébrée chaque année le 21 septembre. La Journée mondiale Parkinson a lieu, elle, chaque 11 avril.

Elle est, dans le monde, la première cause de dépendance lourde chez les seniors. Aujourd'hui, en France (2025), elle touche 1,4 million d'individus et près de 3,5 millions de personnes si on inclut les aidants. Pire encore, les autorités sanitaires estiment que le nombre de ses victimes doublera d'ici 25 ans, atteignant les 2,3 millions en 2050, représentant 3,31 % de la population à cette échéance, contre moins de 2 % actuellement… La maladie d'Alzheimer, pathologie sans traitement curatif, pèse considérablement sur nos patients, leurs proches et sur nous, soignants. Elle nous confronte, aussi, à une question : la hausse des maladies, troubles et difficultés liées à l'âge et au grand-âge. Alzheimer touche en effet 2 % d'entre nous avant 65 ans, mais 15% de la population âgée de plus de 80 ans, soit un peu plus qu'un adulte sur sept ! Cela représente environ 225 000 nouveaux cas par an. « *Un facteur clé de cette évolution réside dans l'augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans. Ainsi, la tranche d'âge des plus de 85 ans va plus que doubler entre 2018 et 2050. Ces données doivent nous interpeller collectivement alors que l'inertie politique persiste face à cet enjeu majeur de santé publique et fait craindre des conséquences délétères sur le terrain pour les familles* », indique France Alzheimer. Seule association nationale des familles reconnue d'utilité publique sur ce sujet, et née en 1985, elle célèbre cette année 40 ans d'existence, déployant grâce à ses 2 200 bénévoles implantés en France, une large panoplie d'actions, dont certaines à destination des professionnels de santé. **En savoir + : francealzheimer.org**

L'engagement de France Parkinson

Même énergie du côté de France Parkinson (900 bénévoles en France), où on sort aussi l'artillerie lourde afin de mobiliser médias, autorités, familles,

aidants, malades et soignants autour des dégâts causés par cette maladie. Documentation, webinaires réservées exclusivement aux professionnels de santé, newsletters d'information pour se tenir à jour sur sa pratique et sur les avancées de la recherche, guides pratiques, modules certifiés de formation… Vous êtes professionnel de santé ? Rendez-vous sur **franceparkinson.fr** pour accéder à la panoplie complète. Vous y trouverez même des vidéos, visuels et affiches libres de droit pour diffusion dans vos cabinets, officines et lieux d'exercice professionnels. Une ligne téléphonique dédiée aux professionnels a par ailleurs été ouverte. Vous y accéderez en composant le **01 45 82 17 78**. « *France Parkinson n'est pas seulement une association de patients, c'est aussi une structure qui travaille main dans la main avec les soignants pour créer de la ressource utile au quotidien* », précise le comité de l'Hérault.

Un sujet qui nous rassemble

Parkinson (comme Alzheimer d'ailleurs), voilà bien un sujet qui nous concerne toutes et tous, puisque des premiers symptômes à la prise en charge la plus globale - *c'est-à-dire lors de l'entrée dans la phase de dépendance* - notre intervention est légitime. « *ICOPE, dont nous parlons régulièrement lors de nos interventions et à travers nos différentes publications, trouve à nouveau toute sa place ici, comme au cœur du parcours de soins en cours d'écriture, puisque ce programme s'appuie sur l'évaluation des six grandes fonctions déterminantes pour l'autonomie des personnes. Fonctions dites "intrinsèques" : locomotion, état nutritionnel, santé mentale, audition / vision, épanouissement social et cognition* », analyse Arnaud Barbier, Secrétaire général de notre CPTS.

Président de notre association, le Dr. Jean-Pierre Barral, rappelle les points clés en lien avec la ▸

Arnaud Barbier, Secrétaire général et animateur territorial ICOPE de notre CPTS

© pixel-shot/stock.adobe.com

> Multidimensionnelle et pluriprofessionnelle, la prise en charge idéale des maladies neurodégénératives combine de multiples paramètres.

fragilité des patients atteints par la maladie d'Alzheimer : « *Le trouble de la mémoire est le plus fréquent et le plus perceptible. Des troubles des fonctions exécutives sont également très évocateurs : par exemple ne plus savoir comment se servir de son téléphone ou comment préparer une recette jusque-là bien connue. Citons aussi les problèmes d'orientation dans le temps et dans l'espace. Plus rarement, des troubles du langage ou de la vision élaborée peuvent s'observer au début de la maladie* ». L'extension de la maladie se traduit par des troubles progressifs du langage oral (aphasie) et écrit (dysorthographie), du mouvement (apraxie), du comportement et de l'humeur (anxiété, dépression irritabilité) et du sommeil (insomnie). « *Il faut cependant souligner que tous les patients ne présentent pas le même tableau clinique, ne vivent pas la même évolution, ni ne souffrent du même handicap. On peut souvent continuer à avoir une vie sociale, intellectuelle et affective avec Alzheimer…* », rassure-t-il. ■

Parkinson touche 1 nouveau patient toutes les 20 minutes en France

La multitude des symptômes et la complexité de la prise en charge font aussi partie de la prise en charge de la maladie de Parkinson. Avec 1 nouveau cas toutes les 20 minutes en France, Parkinson risque lui aussi, un jour, de vous confronter à la dure réalité : 1 Français sur 50 sera touché au cours de son existence ! Lenteur, rigidité, dysphagie, dysphonie… « *Un parcours gériatrique dédié au sein de notre CPTS permettra d'organiser la réponse à apporter aux patients, à leurs proches et à tous les professionnels de santé mobilisés au chevet des malades* », explique le Dr. Catherine Renon, pilote du parcours Gériatrie de notre CPTS, rappelant que la clé de l'efficacité reposera « nécessairement » sur la coordination des professionnels. Ici aussi, pas pour guérir, mais pour freiner la maladie, retarder certains symptômes, prolonger l'espérance de vie, repousser l'entrée en dépendance. « *Masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, médecins, infirmiers… Notez déjà que pour vous aider dans vos démarches et vous aiguiller dans votre recherche, le comité départemental Parkinson Hérault est un précieux allié. C'est eux également qui pourront vous indiquer les centres experts avec qui entrer en contact* », informe-t-elle.

Prendre en charge, à temps

À ce jour, les maladies neurodégénératives comme Parkinson et Alzheimer ne se guérissent pas. Mais une prise en charge adaptée peut toutefois ralentir leur progression et améliorer la vie du patient et de son entourage. C'est tout l'intérêt du parcours gériatrique à naître. Multidimensionnelle et pluriprofessionnelle, la prise en charge idéale combine hygiène de vie, activités, traitement médicamenteux et dispositions médico-sociales, de l'accueil ponctuel

de jour à l'hébergement permanent en institution. Dans tous les cas, le mot clé de la prise en charge est « personnalisation » car au-delà du fait que chaque patient est unique par nature, tous ne présentent pas tous les mêmes symptômes, ni la même évolution de leur maladie. « *Ces maladies, à fort impact pour les patients, ne doivent toutefois pas nous faire oublier les victimes collatérales : la famille, et à double titre, les soignants* », souligne Arnaud Barbier. « *Pour eux, nous proposons des groupes de parole, des séances d'activité physique adaptée, des conférences et bien d'autres choses encore* », répond le comité départemental de l'Hérault de France Parkinson, citant par exemple la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions, d'une à cinq consultations de psychologie prises en charge par l'association.

Se former, s'informer

Dans le panorama local, plusieurs référents constituent déjà un cadre d'accompagnement rassurant. Citons ainsi MND Occitanie, dispositif régional d'appui aux professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, qui porte lui aussi un dispositif de soutien pour les aidants à travers "la Ligne écoute Aidants" (**0806 806 830**, 7 jours sur 7, de 18h à 22h) en parallèle de ses actions de formation et de sensibilisation à destination des professionnels. Les équipes de la CPTS du Bérange aimeraient aussi porter à votre connaissance l'existence du Centre Expert Parkinson de Montpellier (CEPMo), riche d'une équipe pluridisciplinaire formée pour accompagner les patients atteints de Parkinson et leurs proches tout au long de leur parcours. « *Devant la complexité et la richesse de la symptomatologie de la maladie, il est primordial que les différents professionnels soient sensibilisés. Nous intervenons en complément de l'offre de soins de proximité et sans nous substituer à la prise en charge médicale habituelle, par exemple en proposant régulièrement des formations pluridisciplinaires mais également en imaginant des formations spécifiques par profession. Depuis 2014, nous avons formé plus de 250 professionnels de santé* », se félicite le CEPMo. Notez, enfin, que le CHU de Montpellier a mis en place son programme d'éducation thérapeutique dédié à la maladie de Parkinson ! Baptisé « Mon PK et moi », il s'adresse aux patients atteints par la maladie, vivant à leur domicile, et dont les troubles moteurs ont un retentissement sur la vie quotidienne.

© freepik.com

Les objectifs stratégiques d'ICOPE, adaptés au grand âge

- Améliorer chez les seniors la précocité du diagnostic et de la prise en soins du déclin des capacités fonctionnelles en prévention de la perte d'autonomie.
- Intégrer dans les pratiques des communautés d'acteurs des soins primaires des actions de repérage/dépistage et de prise en soin du déclin fonctionnel.
- Repérer prioritairement les pertes de capacité fonctionnelle chez les seniors les plus à risques du fait d'une situation de vulnérabilité (précarité socio-économique, isolement social, éloignement géographique, éloignement des soins, statut d'aidant).
- Renforcer la coordination, l'organisation des services de santé communautaires dans le champ de la prévention
- Orienter l'accès à l'offre de prévention des territoires vers les populations des seniors qui en ont le plus besoin.

« Vous n'êtes pas seul »

« *Vous n'êtes pas seul !* ». Le mot de la fin, qui s'adresse à chacun de nous (patient, aidant, professionnel de santé) pourrait se résumer ainsi. France Alzheimer, France Parkinson, même combat : faire monter en compétences et en connaissances les acteurs de santé, soutenir et aider les aidants, prendre en charge de façon digne et avec le plus haut degré de compétence les patients touchés par la maladie. Et une fois pour toute, en prenant la maladie à revers, briser les tabous. ■

PIERRE MOYNIER, BIOLOGISTE MÉDICAL À MAUGUIO

Bio-logique !

La parole aux adhérents ! C'est un peu le principe de cette rubrique qui, numéro après numéro, vous donne la parole pour expliquer vos métiers, mais aussi pour mettre en lumière l'importance de collaborer tous ensemble, au bénéfice de projets de territoire, de santé, et des patients de notre CPTS. Aujourd'hui, rencontrez Pierre Moynier, docteur en pharmacie et biologiste médical, pour le groupe Inovie Labosud, sur notre secteur.

Pierre Moynier, qui êtes-vous ?
Je suis Biologiste Médical, titulaire d'un doctorat en pharmacie. J'exerce cette profession depuis déjà 35 ans, dont presque 15 années au sein du Laboratoire Inovie-Labosud. C'est dans ce cadre professionnel que je participe à un rôle de coordination qui me positionne, avec mes consœurs les Dr. Guilaine Mermier et Catherine Delage, en lien avec les équipes de plusieurs sites de biologie (Mauguio, Le Cres, Castries, Baillargues) sur le périmètre de la CPTS Montpellier-Est Bérange. La biologie médicale fait partie intégrante du quotidien des Français, de leur santé de tous les jours, sans bien souvent, qu'ils s'en aperçoivent vraiment !

Comment expliquez-vous cela ?
Peut-être parce que la première figure médicale reste avant tout le médecin référent de famille. C'est auprès de lui que tout se passe le plus clair temps. C'est aussi autour de lui, pour une très grande majorité d'actes liés à la biologie médicale, que les choses s'organisent : ordonnance, interprétation des résultats, mise en place du traitement... Les laboratoires de biologie médicale sont bien identifiés, les patients savent où nous trouver, mais l'essentiel de notre travail s'effectuant "dans l'ombre", certains de nos gestes restent méconnus et nous demeurons une profession assez discrète.

Et pourtant active, même souvent très active.
(Sourire). Vous faites allusion à la période Covid ? Effectivement, à cette occasion, nous aurons été sous les feux des projecteurs, mais tout autant que l'auront été les soignants, dans leur ensemble. Bon, les choses se sont calmées, depuis... Quoique nos confrères d'Outre-mer, par exemple à l'ile de la Réunion, sont sous la pression du Chikungunya... En métropole et dans nos départements, l'activité biologique reste soutenue avec une forte démographie. Pour vous donner un ordre d'idée, un laboratoire de village, à mes débuts, c'était 20 à 30 dossiers par jour. Aujourd'hui, c'est plus d'une centaine quotidiennement, alors qu'il y a plus de laboratoires. Notre périmètre s'est élargi, l'organisation aussi a changé. Aux plateaux techniques, la partie analytique ; aux laboratoires de proximité, les prélèvements, la collecte des échantillons remis par les professionnels de santé et bien sûr, la certification du diagnostic. Nous intervenons aussi sur le champ de la prévention et, de façon très naturelle, en apportant conseil. La Biologie Médicale s'inscrit aujourd'hui dans le passage d'une médecine d'Hippocrate (je suis malade et je soigne) à une médecine des 5P (participative, prédictive, préventive, personnalisée et pertinente). ▸

> "Nous intervenons aussi sur le champ de la prévention et, de façon très naturelle, en accompagnant nos diagnostics de conseils.

Portrait-robot

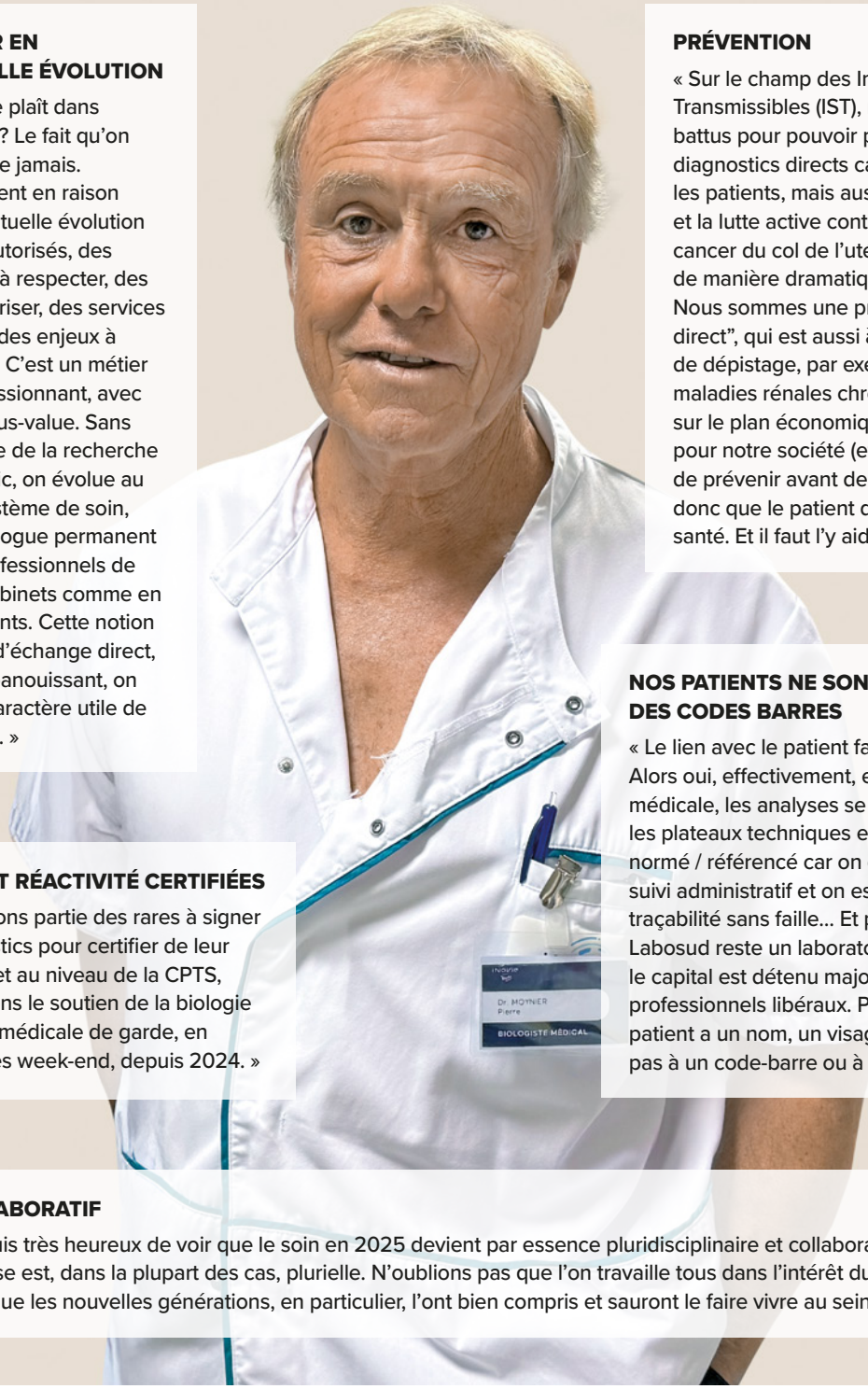

UN MÉTIER EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

« Ce qui me plaît dans mon métier ? Le fait qu'on ne s'y ennuie jamais. Principalement en raison d'une perpétuelle évolution des actes autorisés, des procédures à respecter, des outils à maîtriser, des services à proposer, des enjeux à considérer... C'est un métier complet, passionnant, avec une vraie plus-value. Sans compter que de la recherche au diagnostic, on évolue au cœur du système de soin, dans un dialogue permanent avec les professionnels de santé, en cabinets comme en établissements. Cette notion de conseil, d'échange direct, c'est très épanouissant, on ressent le caractère utile de notre action. »

PRÉVENTION

« Sur le champ des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), nous nous sommes battus pour pouvoir proposer des diagnostics directs car c'est important pour les patients, mais aussi dans la prévention et la lutte active contre les HPV ou le cancer du col de l'utérus, qui est souvent et de manière dramatique, asymptomatique. Nous sommes une prévention "à impact direct", qui est aussi à l'initiative d'actions de dépistage, par exemple sur le sujet des maladies rénales chroniques. Y compris sur le plan économique ! Il est important pour notre société (et pour les patients) de prévenir avant de devoir guérir... Il faut donc que le patient devienne acteur de sa santé. Et il faut l'y aider ! »

QUALITÉ ET RÉACTIVITÉ CERTIFIÉES

« Nous faisons partie des rares à signer nos diagnostics pour certifier de leur conformité et au niveau de la CPTS, nous assurons le soutien de la biologie à la maison médicale de garde, en particulier les week-end, depuis 2024. »

NOS PATIENTS NE SONT PAS DES CODES BARRES

« Le lien avec le patient fait partie du quotidien. Alors oui, effectivement, en matière de biologie médicale, les analyses se font à distance depuis les plateaux techniques et tout est extrêmement normé / référencé car on est à la pointe du suivi administratif et on est tenu de garantir une traçabilité sans faille... Et pour autant, Inovie-Labosud reste un laboratoire indépendant dont le capital est détenu majoritairement par des professionnels libéraux. Pour nous, chaque patient a un nom, un visage. On ne le résume pas à un code-barre ou à un QR code ! »

COLLABORATIF

« Je suis très heureux de voir que le soin en 2025 devient par essence pluridisciplinaire et collaboratif. La réponse est, dans la plupart des cas, plurielle. N'oublions pas que l'on travaille tous dans l'intérêt du patient ! Je crois que les nouvelles générations, en particulier, l'ont bien compris et sauront le faire vivre au sein des CPTS. »

Et au sein d'une CPTS, comment trouvez-vous votre place ?
J'ai envie de répondre « naturellement », comme tout représentant d'une profession de santé peut le faire, guidé par l'intérêt général. La finalité d'une CPTS, c'est d'animer une communauté de soignants. De structurer, consolider, coordonner un ensemble de professionnels au bénéfice du patient pour garantir un accès aux soins optimal. Adhérer, c'est non seulement faire entendre sa voix, représenter le point de vue de sa profession, mais c'est aussi raisonner plus globalement, imaginer une réponse collective, interpro dont les seuls critères doivent être la performance, l'efficacité, la cohérence. C'est dans ce cadre que je participe activement, aux côtés du Dr. Audrey Privat et de son époux Xavier (Pharmacie du marché, Mauguio), au projet de MSP / Maison Médicale de Garde, qui devrait sortir de terre à Mauguio au deuxième trimestre 2026.

Pour quels bénéfices ?
Ils sont nombreux ! Accueil en soins non programmés (SNP) assuré par les médecins généralistes du territoire (365 jours/an, y compris les jours fériés, les samedis et les dimanches), présence de médecins spécialistes et de professionnels de santé paramédicaux, mais aussi service de radiologie avec de l'imagerie lourde (scanner et IRM) mais également un site de biologie médicale. Un accueil spécifique pour les victimes de violences familiales sera même proposé. De quoi renforcer l'offre de soins et améliorer l'accès à la santé pour tous les habitants de notre territoire, en espérant contribuer à désengorger les services des urgences d'établissements.

On a l'impression qu'à chaque projet de ce type, les biologistes sont toujours présents.
Ce n'est pas qu'une impression, dites-vous bien que la biologie est le tissu interstitiel de la médecine ! Le maillage resserré des laboratoires de biologie médicale est une réponse à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des professionnels de santé qui s'appuient sur la fiabilité de notre diagnostic pour, à leur tour, livrer leurs conclusions et mettre en place un traitement… Ou bien l'adapter en fonction du résultat des analyses. Les études le soulignent clairement : 70 % d'un diagnostic, en 2025, est réalisé grâce au soutien de la biologie médicale. La fiabilité et la réactivité de notre intervention constituent de précieux atouts pour les professionnels de santé, en premier rang desquels les médecins, généralistes comme spécialistes.

Ce sont vos principaux interlocuteurs ?
Oui. Mais nous entretenons aussi des liens étroits avec des professionnels de santé comme les pharmaciens, les sages-femmes ou encore les infirmiers, qui viennent quotidiennement nous apporter leurs prélèvements. Avec eux, nous échangeons énormément sur les normes qualité, sur l'importance des process… Ils sont un maillon essentiel de la chaîne.

> « Faire partie d'une CPTS, c'est un facteur de lien social important : on se connaît, on se parle, on désamorce d'éventuels problèmes, on innove, on donne le meilleur de nous-même…

Tout cela est très « routinier ».
Nous évoluons dans un système de qualité ultra-normé, qui peut vous laisser penser que ce travail est routinier, mais croyez-moi, la diversité des tâches, l'évolution constante et continuelle de la réglementation et la forte responsabilité qui pèse sur nos épaules n'ont, elles, rien de routinier.

Votre vision de la CPTS, de l'intérêt de s'y impliquer ?
Elle est un peu à l'image de ce que je viens de vous dire à l'instant : pour chacun de nous, et même pour nos patients, les choses bougent. Le système de santé bouge, les attentes changent, le niveau d'exigence aussi. Se rassembler, miser sur les forces et les complémentarités, c'est la seule façon d'avancer efficacement, de faire évoluer nos exercices. Quand une MSP se crée, comme c'est le cas chez nous, quand une Maison médicale de garde s'ouvre, quand un patient peut se dire qu'il est pris en charge efficacement et rapidement près de chez lui, sans avoir à courir loin ou à attendre plusieurs semaines pour qu'on puisse le soigner, c'est tout le territoire, qui gagne. Et à travers lui, toute l'attractivité de nos villages. Et puis, faire partie d'une communauté comme notre CPTS, c'est aussi un facteur de lien social important. On se connaît, on se parle, on désamorce d'éventuels problèmes avant qu'ils n'apparaissent… On crée, on innove, on donne le meilleur de nous-même. Et ça aussi, ça vaut le coup. ■

L'AGENDA

2 & 3 OCTOBRE 2025

CONGRÈS FRANCOPHONE "LE PIED DIABÉTIQUE"

Toutes les 20 secondes dans le monde, une personne est amputée à cause du diabète, et en France, chaque année, près de 10 000 amputations sont dues aux complications du diabète. Le pied diabétique est une des complications majeures de cette maladie. Bâti autour de plénières, d'ateliers interactifs et de moments de convivialité, ce Congrès (organisé sous l'égide de la Société Francophone du Diabète et de la Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations) représente un lieu unique d'échanges et de connaissances pour les médecins, chirurgiens, kinésithérapeutes, podologues, infirmiers, psychologues, représentants de patients et de l'industrie.

● **Corum de Montpellier** ● **pieddiabetique.org**

DU 7 AU 10 OCTOBRE 2025

JOURNÉES FRANÇAISES DE L'ÉPILEPSIE

Cet événement réunit professionnels de santé, chercheurs et patients pour discuter des avancées récentes en matière de traitement et de gestion de l'épilepsie. L'occasion de découvrir les dernières recherches scientifiques, d'échanger des pratiques cliniques et de partager des expériences sur la prise en charge de cette maladie.

● **Corum de Montpellier**
● **congres-jfe.com**

5 & 6 NOVEMBRE 2025

JOURNÉES NATIONALES DES CPTS, SPÉCIALES "SANTÉ MENTALE"

Les Journées Nationales des CPTS sont un rendez-vous majeur qui se tient chaque année, deux jours durant, réunissant les professionnels de santé et les salariés œuvrant en CPTS, mais aussi les porteurs de projets de CPTS en création, les institutions et les partenaires des CPTS. Grâce à un programme riche en conférences, ateliers et moments conviviaux, les participants peuvent acquérir de nouvelles connaissances, découvrir des approches innovantes et s'inspirer d'initiatives réussies. Véritable lieu de réflexion collaborative, les savoirs s'y croisent et se complètent pour contribuer à répondre aux défis actuels du système de santé. 1500 participants sont attendus à Montpellier.

● **Corum de Montpellier** ● **fcpts.org**

DU 17 AU 20 SEPTEMBRE 2025

MONTPELLIER ESCCA

Chaque année, environ 400 délégués venus du monde entier se rassemblent pour faire partie de cette plateforme d'échange scientifique et de mise en relation avec des collègues du secteur. L'ESCCA est considéré comme l'un des événements éducatifs les plus importants dans le domaine de la cytométrie en flux. Et ça se passe à Montpellier !

● **escca.eu**

INFORMATIONS PRATIQUES

CPTS
Montpellier Est Bérange

CPTS MONTPELLIER EST BÉRANGE

06 64 33 56 17

18 rue des Carrierettes - 34130 Mudaison

cptsberange.org

cptsleberange@gmail.com

Facebook LinkedIn

LE BUREAU

Président
Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

Vice-Président
Dr Mathieu LAMARQUE
Médecin généraliste

Secrétaire Général
Arnaud BARBIER
Kinésithérapeute

Trésorier
Jean-François BOUSCARAIN
Infirmier

COORDINATEURS

Isabelle MENDEZ
Yann REYNAUD
coordinationcptsberange@gmail.com

GROUPES DE TRAVAIL

Accès aux soins
Pilote :
Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

Accompagnement des professionnels de santé + ICOPE
Pilote : Arnaud BARBIER
Masseur-kinésithérapeute

Parcours de soins insuffisance cardiaque
Pilotes :
Dr Alain CYTEVAL
Cardiologue

Jean-François BOUSCARAIN
Infirmier libéral

Dr Jean-Pierre BARRAL
Médecin généraliste

Dr Mathieu LAMARQUE
Médecin généraliste

Parcours de soins prise en charge du surpoids et de l'obésité du patient de - de 17 ans
Pilote :
Dr Lucie RIEU-CLOTET
Médecin généraliste

Gériatrie
Pilote :
Dr. Catherine RENON
Médecin généraliste

Prévention
Pilote :
Nathalie GONZALEZ
Infirmière libérale

Qualité et pertinence
Pilote :
Sébastien BRUN
Pharmacien

Prenons soin les uns des autres

La CPTS Montpellier Est Bérange rassemble les professionnels de santé du territoire* autour des défis majeurs qui nous concernent. Ensemble, au bénéfice du patient comme de chaque praticien, dessinons un exercice coordonné qui nous ressemble et posons les fondements d'une santé durable.

REJOIGNEZ-NOUS !

adhésion gratuite

*Mauguio, Saint-Aunès, Le Crès, Vendargues, Baillargues, Castries, Sussargues, Saint-Drézéry, Beaulieu, Restinclières, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Brès, Valergues, Mudaison, Lansargues, Candillargues.